

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287691>

N° d'annonce :

601343

Suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre BRULON, Notaire à PARIS (75001), 3 Place des Victoires, le 12 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

SC SOLO MALOMAR

**Objet :** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**Siège social :** NEUILLY-SUR-SEINE (92200), 34 rue Saint James.

**Capital :** UN MILLION SIX CENT MILLE DEUX CENTS EUROS (1.600.200,00 EUR).

Les apports sont réalisés à hauteur QUATRE CENT MILLE DEUX CENTS EUROS (400 200,00 EUR) en numéraire et à hauteur de UN MILLION DEUX CENT MILLE EUROS (1 200 000,00 EUR) pour partie en nature.

**Durée :** 99 années

**Cessions de parts :** Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Gérance :** Madame Laurence ALLIOT demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200) 34 rue Saint James et Madame Sophie VISSAC demeurant à BAILLY (78870) 10 allée des platanes pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE

Pour avis, Le notaire.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeG3LFA4R**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG3LFA4R>